Instituteur :

Grille collective d'évaluation des compétences à développer en CE3-Évaluation diagnostique CE4 (Groupe : A)

4ème A.E.P

Activités	Compétences	Apprenants																																		
		01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35
Expr. Orale	Savoir réinvestir le vocabulaire acquis.																																			
	Prendre la parole.																																			
	Communiquer sans ambiguïté.																																			
Lecture	Lire des mots et des phrases.																																			
	Lire des textes courts.																																			
	Reconnaître un texte : poésie – document - dialogue																																			
Activités de lecture	Savoir discriminer auditivement.																																			
	Savoir discriminer visuellement.																																			
	Savoir construire du sens.																																			
	Lire couramment et avec expression un texte court.																																			
Ecriture	Savoir graphier correctement en respectant les normes de l'écriture.																																			
	Savoir copier correctement un texte.																																			
Dictée	Savoir écrire correctement les sons sous la dictée.																																			
	Savoir écrire correctement des mots.																																			
	Savoir écrire correctement des phrases.																																			
Production d'écrits	Savoir mettre en ordre des lettres pour former des mots.																																			
	Savoir mettre en ordre des mots pour former des phrases.																																			
	Savoir mettre en ordre des phrases pour former un paragraphe																																			
	Savoir compléter un texte lacunaire en respectant le sens.																																			
	Savoir trouver des questions à des réponses.																																			
	Savoir trouver des réponses à des questions.																																			

Instituteur :

Directeur :

Inspecteur :